

Procès-verbal n°11 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	17/11/23
À :	10h
Présidence :	M. Daniel OLIVET
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLLY Mrs Jean Pierre RIEU, Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE
Absent excusé :	Mr. Didier CASANADA
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 10 du 10/11.

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

ATTENTION : Diplômé obligatoire pour pouvoir évoluer en Elite (correspondant à la catégorie)

Futsal U6

2 et 16 Décembre 2023/ 13 et 27 Janvier 2024

Le FAL sera obligatoire pour les U8/U9 et U8 à partir de Janvier 2024

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en U12/U13 D1 devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie, à DEFAUT le club sera pénalisé de retrait de point au classement à chaque journée en infraction. (Art.10 des RG District)



CATEGORIE U6 - Important

FUTSAL

Durant la période hivernale, il sera programmé sur les weekends de la pratique Futsal sur inscription préalable.

Les dates retenues :

- 2 Décembre 2023
- 16 Décembre 2023
- 13 Janvier 2024
- 27 Janvier 2024

Championnat U12/U13

Les clubs qui veulent s'engager pour la phase 2 peuvent commencer à le faire maintenant par mail au District (cela ne sera que la D4)

RETOUR CSR

N°26800325 D3 Poule C

Le Vigan / St Hippo

Match à jouer le **Mercredi 22 Novembre à 15h00** sur les installations du Vigan.

FESTIVAL PITCH U13

Dossier Réserve/Réclamation :

FESTIVAL FOOT PITCH U13 - Plateau 9 : AS CAISSARGUES 1 – O.MAS DE MINGUE 1 du 21/10/2023

La commission,

Après étude du dossier,

Pris connaissance de la feuille de plateau,

Pris connaissance de la réserve d'avant-match de l'AS CAISSARGUES confirmée par courrier le 23/10/2023 pour la dire recevable,

Pris connaissance des explications écrites de O. MAS DE MINGUE reçu par courriel officiel le 09/11/2023,

Agissant sur le fondement de l'annexe 21 (art.10) des Règlements Généraux du District Gard-Lozère et de l'article 167 des RG-FFF,

Considérant qu'il résulte de l'article 167.2 des règlements généraux de la F.F.F., que « ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain (...) ».

Considérant la circulaire concernant l'article 167 des RG de la FFF présente dans l'annexe 4 des RG de la LFO qui permet de confirmer que pour un joueur libre U13, l'équipe U14 Régional/Territoire est supérieure à une équipe U13 Départementale,

Considérant donc, ici, en l'espèce, que l'équipe U14 Régionale 1 de O. MAS DE MINGUE est supérieur à l'équipe U13 de O. MAS DE MINGUE considérée comme une équipe U13 de niveau départemental,

Pris connaissance du calendrier de l'équipe U14 régional de O. MAS DE MINGUE, ne jouant pas le 21/10/2023,

Pris connaissance de la feuille de match de la rencontre du 14/10/2023, opposant cette équipe à NIMES OL au titre du championnat U14 Régional 1 phase 1,

Considérant que le joueur REMMAK Nahil n° 2548217814 de O. MAS DE MINGUE est inscrit sur cette feuille de plateau avec le numéro 6,



Considérant que le joueur EL MOUDNI Ilias n° 2548562578 de O. MAS DE MINGUE est inscrit sur cette feuille de plateau avec le numéro 7,

Dit que ces joueurs sont en infraction avec les dispositions des articles précités,

**Donne match perdu par pénalité à O. MAS DE MINGUE pour en reporter le bénéfice à AS CAISSARGUES,
Dit l'équipe de AS CAISSARGUES qualifié pour le prochain tour du Festival Pitch U13,**

Débit : 30 euros à O. MAS DE MINGUE pour droit de réserve d'avant-match

La présente décision est prise en premier et dernier ressort. (Art. 10 de l'annexe 21(Festival Pitch))

Championnat U12

Les clubs qui veulent s'engager pour la phase 2 peuvent commencer à le faire maintenant par mail au District.

Challenge JP ROUX U12

- **Rectification erreur suite mail du 14/11 : Pl 9 Vainqueur = FC Vauvert 21**

Par conséquent, actualisation des équipes aualifiées :

FC Bagnols Pont 21 – FC Laudun L'Ardoise 31 – FC Val de Ceze 21 - ES Marguerittes 21 - AEC St Gilles 21 –
Vezenobres /Cruviers 31 – SP Alesien - O Ales C 21 – FC Vauvert 21 – GC Uchaud 21 – FC Langlade 21 -
Gazelec Gardois 23 – FC Beaucaire 21 – Nîmes OL 24 – OL Mas de Mingue 31 – N Pissevin 31 .

Rendez-vous le Samedi 4 Mai 2024 à REDESSAN pour la Finale JP ROUX

Foot Animation - U10 à U10/U11

Début R2 U10/U11: **25 Novembre**

Début R2 U10 : **18 Novembre**

Rappel FUTSAL U10/U11 : **18 Novembre**

- Nimes Ol : Pl U10 et U10/11 à **14H00**

U10 et U10/U11 PENSEZ A UTILISER LE FAL POUR VOS PLATEAUX

- **Courrier de Vezenobres** : concernant ses déplacements au FC Vigan en foot animation. *Nécessaire fait.*

Foot Animation - U6 à U8/U9

Début R2 en U8 et U8/U9 : **25 Novembre**

- **Beaucaire FC** Début des plateaux **13h30**



- **Trefle US** Début des Plateaux U8 du 25/11 **13h30** - U9 du 2/12 **14h30** - 9/12 **15h30**
- **Vezenobres** Début plateau 12 du 18/11 U8 R1 (Cigalois-Regordane-Quissac) **15h00**

Les Clubs qui veulent s'engager en ELITE ou en plateaux (U6/U7) pour la Rotation 2 peuvent le faire dès à présent par mail au District

Foot Animation - FEMININES

Les clubs qui veulent s'engager et se réengager en U12/U13 F pour la phase 2 début janvier peuvent le faire dès à présent auprès du District (commission foot animation).

Suite au sondage pour jouer en Inter District avec le District de l'Hérault en U12/U13F, une majorité des clubs engagés en Phase 1, ne veulent pas : donc en Phase 2 championnat District Gard/Lozère + éventuellement un Futsal.

Les clubs qui veulent pratiquer le **foot à 4 (U6F-U7F-U8F)** et **foot à 5 (U9F-U10F-U11F)** peuvent se manifester par mail auprès du District.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Daniel OLIVET

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

